



AÉROPORTS DE PARIS

DE PLUS EN PLUS DE VOIX S'ELEVENT CONTRE LE PROJET DE CASSE DE NOS RETRAITES : **LA VICTOIRE DEPEND DE NOUS TOUS !**

Depuis le 5 décembre notre organisation syndicale est active dans la bataille engagée, pour faire plier le gouvernement sur son projet scélérat de réforme des retraites.

La mobilisation, après plus de 50 jours, reste forte et combative, comme le prouve la diversité des actions et l'opinion publique qui à 61 % soutient toujours le mouvement.

Alors pourquoi, nous salariés d'Aéroports de Paris ne sommes-nous pas plus nombreux dans les rues de Paris aux côtés de ces hommes et femmes de tous horizons, du public comme du privé, qui n'acceptent pas le diktat de ce gouvernement qui veut imposer au peuple des choix favorisant le capital et ses amis !

Ceux qui combattent, souhaitent au contraire une société moderne qui doit offrir des perspectives d'évolutions sociales, bénéfiques à tous les citoyens.

A la CGT, nous avons un mot d'ordre : **"La régression sociale ne se négocie pas elle se combat" !**

Les conquêtes sociales ont toujours été obtenues par des luttes. Il faut se battre pour les conserver et en conquérir d'autres. Ce qui se passe aujourd'hui dans le pays est historique. Nous devons poursuivre et amplifier le mouvement pour contraindre ce gouvernement à renoncer à cette réforme sur les retraites. Preuve en est : **l'avis du Conseil d'Etat est un désaveu cinglant à la stratégie gouvernementale. Il juge que la réforme est INJUSTE et DANGEREUSE car l'ensemble du projet n'est pas suffisamment clair et surtout aucun détail sur le financement des retraites !**

Si l'âge pivot était instauré à 65 ans, les conséquences dans l'entreprise seraient :

1. Une carrière beaucoup plus longue,
2. Un blocage en bout grille encore plus long,
3. Un rallongement de la pénibilité au travail pour les personnels en service continu et semi-continu (sachant que l'espérance de vie est réduite pour ces catégories de salariés),
4. Le PARDA pompiers remis en cause : modification de l'âge de départ,
5. Et le risque de finir sa vie au travail, au regard de la dégradation incessante des conditions de travail et des risques psychosociaux en augmentation.

Il est temps, par votre présence, de grossir les rangs du prochain cortège le 6 février et montrer à ce gouvernement que les salariés d'ADP ne veulent pas n'ont plus de cette réforme, comme des millions d'autres.

Manifestation unitaire

Jeudi 6 février

13h30 – Gare de l'Est vers Nation

La CGT met à disposition de celles et ceux qui viendront manifester, un bus au départ du Parc central à 12h30 (inscrivez-vous auprès du secrétariat du syndicat 01 49 75 06 55). Sinon, rendez-vous dans le cortège sous le ballon de la CGT du Val-de-Marne (94).

Le 4 février 2020,

Au verso le préavis de grève déposé par la CGT → → →



CDG, le 30 janvier 2020

M. Augustin DE ROMANET
Président Directeur Général
Siège social du Groupe ADP
Zone Roissypole
Aéroport Paris – Charles de Gaulle

Réf. : 20/RY/08

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président Directeur Général,

En application des articles L. 2512-1 et suivants du Code de Travail, nous vous informons du dépôt d'un préavis de grève concernant l'ensemble du personnel d'Aéroports de Paris pour le **jeudi 6 février 2020 à partir de 12h00 jusqu'au vendredi 7 février 2020 7h00**.

Les revendications sont les suivantes :

- 1) Droit à une retraite assurant un départ à taux plein dès 60 ans
- 2) Financement des retraites par l'égalité salariale entre les femmes et les hommes
- 3) Reconnaissance de la pénibilité au travail avec l'aménagement des fins de carrière et un droit à un départ anticipé à la retraite à taux plein
- 4) Embauches de personnel pour assurer nos missions, développer nos activités, maintenir notre savoir-faire et améliorer les conditions de travail
- 5) Ouverture immédiate de négociations salariales
- 6) Retrait de la privatisation d'Aéroports de Paris de la loi PACTE

Veuillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Claire CAZIN
Déléguée Syndicale

Copies : DRHR
Inspection du Travail
Organisations Syndicales